



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
David-Pierre ROOU
david.roou@ac-limoges.fr

Site de l'académie :
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chenieux,
CS 23124
87031 Limoges CEDEX 1

Limoges, le 02 septembre 2019

ROOU David-Pierre
IA-IPR d'histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire-géographie

S/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée des professeurs d'histoire-géographie

Chère collègue, cher collègue,
A l'aube de cette nouvelle année scolaire, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous toutes et tous à travers cette lettre de rentrée. Je souhaite tout d'abord la bienvenue à celles et ceux vont découvrir cette année le métier enseignant, ses exigences, les interrogations qu'il suscite quotidiennement, mais aussi les joies qu'il entraîne devant le bonheur toujours renouvelé de voir ses élèves portés vers la réussite. Je souhaite également la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre académie à la suite de leur demande de mutation. Je tiens, dans ces propos liminaires, à adresser des remerciements particuliers à celles et ceux d'entre vous qui ont accepté d'assurer une mission de tutorat afin d'accompagner l'entrée de nos nouveaux collègues dans le métier. Je vous souhaite enfin, à toutes et tous, une bonne reprise après cette pause estivale.

Les enseignants et l'inspection pédagogique régionale

IA-IPR d'histoire géographie dans l'académie depuis septembre 2016, comme durant les précédentes années scolaires, j'assurerai en parallèle la mission de doyen des IA-IPR. De ce fait, ma présence à vos côtés au quotidien sera forcément limitée. C'est pourquoi Laurent Arnaud, professeur agrégé au collège Jean Rebier d'Isle, en qualité de chargé de mission, contribuera aux tâches liées aux visites en établissement, ainsi qu'à l'animation pédagogique de l'académie et à l'accompagnement des équipes.

Vous pouvez nous contacter en utilisant les adresses électroniques suivantes :

David.roou@ac-limoges.fr

Laurent.arnaud@ac-limoges.fr

Je vous rappelle la nécessité d'utiliser votre adresse académique en précisant votre établissement d'exercice et vos coordonnées téléphoniques le cas échéant.

Un certain nombre d'entre vous seront concernés durant cette année scolaire par des visites d'accompagnement ou des inspections dans le cadre des rendez-vous de carrière. Les deux types de rendez-vous sont différents dans leurs finalités mais, dans chacun des cas, il s'agit d'aborder des situations réelles d'enseignement.

Les visites conseils qui concerneront certains d'entre vous, soit de façon isolée, soit dans le cadre de visites d'équipes ont pour but de faire un point sur les pratiques mises en oeuvre au quotidien et de tracer des pistes d'évolution tant individuelles qu'en matière de travail collectif en

établissement, notamment au regard des grands chantiers en cours dans notre institution. Vous pouvez bien entendu solliciter ces visites.

Les rendez-vous individuels de carrière s'inscrivent dans une logique d'évaluation dans le cadre du parcours professionnel, carrières, rémunération (PPCR). Il importe d'envisager celui-ci de telle manière à faire émerger un retour réflexif sur ses pratiques et son parcours professionnel. L'inspection individuelle en classe est un moment qui prend tout son sens à travers ce travail de mise en perspective. Ce rendez-vous sera d'autant plus porteur qu'il aura été préparé. Les personnes concernées peuvent se reporter aux documents destinés à préparer ces rendez-vous de carrière : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Dans le cadre du parcours professionnel de chacune et chacun d'entre vous, il peut être intéressant de s'interroger sur le développement de compétences susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives dans l'exercice de son métier. Par exemple, s'investir dans la préparation d'une certification complémentaire peut être un projet particulièrement porteur. Celles-ci existent dans les domaines des arts (cinéma et audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; théâtre), de l'enseignement en langue étrangère dans une Discipline non linguistique, du français seconde langue, de l'enseignement en Langue des signes française, et celui des langues et cultures de l'Antiquité (option latin, option grec). Développer des compétences dans les domaines ici proposés c'est pouvoir envisager des manières différentes de travailler avec des élèves, créatrice de sens du fait, notamment, de connexions et échanges entre disciplines facilités. Tout particulièrement l'apprentissage des langues vivantes joue un rôle fondamental dans l'enrichissement intellectuel et humain des élèves en les ouvrant à la diversité des langues mais aussi à la complémentarité des points de vue. A cet égard, l'ouverture de toutes les disciplines aux langues vivantes, dans le cadre de projets réfléchis centrés sur le développement et la formation de l'élève, relève d'un enjeu essentiel de la démarche d'apprentissage. C'est pourquoi Madame Plankeele, IA-IPR d'anglais et Mme Maud, IA-IPR d'espagnol ont choisi de proposer au PAF une journée de formation destinée aux professeurs de discipline non linguistique (DNL), quelle que soit la langue dans laquelle ils enseignent. Vous pouvez vous inscrire à ce stage, que vous soyez titulaire ou non de la certification complémentaire et quelle que soit votre discipline d'origine (référence du stage : « PLD, enseigner une DNL », dispositif 19A0220125, p.63).

Certaines ou certains d'entre vous peuvent être intéressés par la formation de collègues et envisager d'obtenir le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique. Celui-ci se déroule sur deux années. Après une première phase d'admissibilité permettant d'envisager les expériences des candidats dans le domaine de la formation, leur intérêt pour celle-ci et leur manière d'envisager sa place dans le parcours pour les enseignants, une préparation à l'admission est proposée. Cette dernière consiste en une épreuve pratique où le candidat est évalué dans une situation de formateur et en la rédaction puis la soutenance d'un mémoire portant sur une problématique de formation. Les personnels intéressés pourront trouver les renseignements utiles au CAFFA sur la page dédiée du site académique : [http://www.ac-limoges.fr/cid82669/concours-des-personnels-enseignement-education-orientation.html#Certificat d aptitude aux fonctions de formateur academique](http://www.ac-limoges.fr/cid82669/concours-des-personnels-enseignement-education-orientation.html#Certificat_d_aptitude_aux_fonctions_de_formateur_academique)

Pour chacun de ces projets, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions échanger et envisager ceux-ci.

Quelques axes de réflexion pédagogiques au collège comme au lycée

Au regard des observations menées durant les années précédentes dans les classes il peut sembler important de tracer quelques axes et pistes de travail communs.

Malgré des évolutions positives, trop souvent il est à constater lors des visites dans les classes qu'un important déséquilibre apparaît dans les temps respectivement consacrés à l'histoire et à la géographie. En collège comme en lycée, la parité horaire est pourtant partout la règle, dûment rappelée dans tous les programmes, y compris les plus récents publiés en 2019 pour le lycée. Dans nos disciplines, la maîtrise de son enseignement passe par la capacité d'un professeur à mettre en oeuvre des programmations et progressions faisant vivre à parts égales histoire et géographie. Accorder une place réduite à la géographie dans son enseignement, comme cela est trop souvent le cas, empêche de travailler certaines compétences ou capacités et de transmettre des connaissances pourtant fort importantes pour les citoyens en devenir que sont nos élèves.

Afin d'être réellement porteuses, les situations d'enseignement proposées en classe doivent combiner écoute active dans le cadre de la transmission de connaissances et mise en activité des élèves permettant l'appropriation de celles-ci, mais aussi la construction de modes de

raisonnement et de façons d'être au cœur de tout processus d'apprentissage. Dans ce cadre, les tâches proposées aux élèves en classe, pensées dans une progression annuelle des apprentissages, sont fondamentales et ne peuvent se résumer à quelques moments de prélèvements d'informations qui n'apportent que peu. Il importe d'amener les élèves à réaliser des écrits de différentes natures, de façon individuelle ou en groupes, mais aussi de développer la pratique de l'oral qui reste un parent souvent pauvre de l'enseignement en histoire et géographie. Cette dernière est fondamentale pour que nos élèves saisissent qu'un oral ne s'improvise pas, qu'il nécessite mobilisation de connaissances et capacités à raisonner comme pour n'importe quel autre exercice attendu d'un élève dans nos disciplines. Supposant une capacité des élèves à exposer de façon claire et convaincante ses idées, il demande en outre de savoir s'inscrire dans un dialogue, un échange interactif. Une réflexion de chacune et de chacun comme à l'échelle académique mérite ainsi d'être conduite sur les pratiques de l'oral.

L'action des professeurs d'histoire géographie et les axes clés de l'année 2019-20

La construction des apprentissages par nos élèves suppose de proposer des activités en lien avec ce qu'ils maîtrisent réellement. De ce point de vue, chacun aura tout intérêt à suivre les tests de positionnement proposés aux élèves entrant en Sixième et en Seconde en français et mathématiques afin d'en tirer les conséquences dans le quotidien de sa classe. Les résultats de ces derniers peuvent en effet irriguer des stratégies collectives d'accompagnement des élèves.

Au collège

S'il ne constitue pas une nouveauté de cette année scolaire, au collège le dispositif « devoirs faits » est un outil précieux pour envisager de façon cohérente l'articulation entre le travail dans la classe et celui mené hors de la classe. Grâce à la mise en place d'une coordination du dispositif, une répartition plus harmonieuse et équilibrée de la charge de travail demandée aux élèves selon les jours de la semaine et selon les semaines peut être réalisée. Les élèves disposent d'une aide afin de réaliser les tâches demandées par l'enseignant. Celles-ci peuvent être très variées, selon les cas, exercices de préparation, de pratique (mémorisation, fixation de notions), de poursuite (réinvestissement de ce qui a été vu en classe dans d'autres situations), de création ou réflexion à partir d'éléments déjà travaillés. Ces tâches sont articulées à celles demandées en classe et ne se substituent pas à elles. Ce dispositif peut permettre de faire vivre un véritable suivi des manières d'appréhender les apprentissages de l'élève, grâce à la possibilité de développer un dialogue entre l'enseignant prescripteur des devoirs et les personnes accompagnatrices dans leur réalisation. De ce fait la question de l'articulation travail dans/hors la classe peut être abordée de manière renouvelée. Sur ce sujet, chacun pourra se reporter au vade-mecum national devoirs faits, ainsi qu'à celui réalisé dans l'académie durant la précédente année scolaire le complétant, et qui a été adressé à tous les collèges. En histoire géographie vous pouvez également vous reporter au document académique élaboré durant l'année scolaire 2017-18 et adressé dans tous les établissements de l'académie.

Après l'introduction de nouveaux programmes d'EMC durant la précédente année scolaire (BOEN n°30 du 26 juillet 2018 http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf), des repères de progressivité concernant cet enseignement sont parus pour les cycles 3 (https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Attendus_et_reperes_C2-3-4/75/4/24-EMC-C3-reperes-eduscol_1114754.pdf) et 4 (https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Attendus_et_reperes_C2-3-4/75/7/27-EMC-C4-reperes-eduscol_1114757.pdf). Je vous tiendrai informé des incidences possibles de ces évolutions sur l'épreuve écrite d'histoire géographie EMC du DNB.

Au lycée

Cette année sera celle de la mise en place de la réforme du lycée pour les élèves des classes de seconde comme de première. Année charnière elle amène à penser et concevoir de façon nouvelle l'ensemble des enseignements en lycée. Dans cette perspective la mise en œuvre des nouveaux programmes, tant dans leurs contenus qu'à travers les capacités qu'ils amènent à travailler, représente un enjeu fondamental. De la même manière les modalités d'évaluation constitueront des marqueurs nouveaux pour chacun de nos élèves et dans le calendrier scolaire. Il importe d'envisager pleinement ces épreuves dans une logique de contrôle continu, d'évaluation à un moment donné des acquis des élèves en termes de savoirs et de savoir-faire, et non comme des « baccalauréats blancs » dont la logique renvoie, elle, à la préparation d'un examen terminal. Il est certain que le déploiement de la réforme représentera un investissement conséquent, investissement qui, pour un grand nombre d'entre vous, a déjà caractérisé cet été 2019. Il importe dans ce cadre d'envisager celui-ci de façon collective, tant en ce qui concerne la réflexion que la

construction puis la mise en œuvre des enseignements. Loin d'entraîner chacune et chacun dans une sorte de splendide isolement, le fait que chaque enseignant soit un concepteur de son enseignement implique précisément partages d'idées et de ressources, chacun envisageant ensuite une mise en œuvre spécifique en fonction de ses élèves. Le travail mené en fin d'année scolaire dernière dans le cadre des formations organisées dans l'ensemble de l'académie a vocation à constituer un point d'appui pour chacune des équipes de professeurs d'histoire géographie. Vous pourrez retrouver les éléments évoqués lors de ces journées sur notre site académique : http://pedagogie.ac-limoges.fr/hist_geo/spip.php?rubrique78. Ces ressources ont vocation à être complétées. De même le travail de formation sera poursuivi cette année afin d'envisager la globalité des nouveaux programmes et notamment ceux de terminales parus au BO spécial n°8 du 25 juillet 2019 (https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39051) mais aussi la place de l'oral dont les enjeux dans nos enseignements ont été rappelés plus haut. Afin de mettre en œuvre ces nouveaux programmes chacun pourra consulter la page Eduscol dédiée et à partir de laquelle sont et seront aisément accessibles différentes ressources : <https://eduscol.education.fr/pid38708/lycee-general-et-technologique-bac-2021.html>.

Nos disciplines et leur actualité

Dans la continuité de la précédente lettre de rentrée, il importe de rappeler que les actions éducatives, permettant d'inscrire les travaux des élèves dans des démarches de projet, ont un intérêt majeur pour la construction de leurs apprentissages. S'engager sur ces actions, c'est développer une autre manière d'aborder des questions de programme. C'est aussi amener à des réalisations conséquentes des élèves, souvent très valorisantes.

Durant cette année scolaire, et plus particulièrement dans les semaines qui viennent, différents dispositifs vous seront présentés dans des courriers adressés dans vos établissements. Il importe cependant d'ores et déjà d'insister plus particulièrement sur deux d'entre eux.

Si tous les concours éducatifs présentent un intérêt, il semble à nouveau important d'attirer votre attention sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation au regard de nos spécificités disciplinaires. Par ses enjeux historiques, mémoriels et civiques il revêt une importance particulière. Le thème retenu pour cette session 2020, en lien avec la commémoration du 80^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, est particulièrement porteur en termes de réflexion sur la conscience et l'engagement citoyens :

« 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister ».

Nul doute que ce thème, comme lors des années précédentes, saura susciter une participation vigoureuse. Chacun pourra se reporter à la page dédiée au CNRD sur le site du Ministère de l'éducation nationale: <http://www.education.gouv.fr/cid53745/le-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

La 5^{ème} édition du concours national « La Flamme de l'égalité » se tiendra durant cette année scolaire. Celui-ci a pour thème cette année :

« Devenir libre ».

Les travaux présentés devront proposer une réflexion sur les combats des personnes mises en esclavage, des libres de couleur et des abolitionnistes pour la liberté, l'égalité et la fraternité, depuis 1794 jusqu'à nos jours.

Les équipes ont jusqu'au 10 mars prochain pour réaliser leurs projets. Chacun trouvera sur la page Eduscol dédiée et sur le site « la flamme de l'égalité » l'ensemble des informations nécessaires pour participer à ce concours :

<http://eduscol.education.fr/cid94120/concours-la-flamme-de-l-egalite.html>

<http://www.laflammedelegalite.org/>

L'actualité de nos disciplines est aussi celle des deux festivals de Saint Dié des Vosges et de Blois.

Le Festival International de Géographie fête cette année ses trente ans. Il se tient les 4, 5 et 6 octobre et a pour thème : « Les migrations ». Les Caraïbes sont la région invitée.

Les rendez-vous de l'histoire de Blois qui se tiennent du 9 au 13 octobre seront consacrés à « l'Italie ».

Pour nourrir votre réflexion pédagogique, plusieurs actions de formation sont proposées cette année. Vous pouvez consulter le Plan Académique de Formation à l'adresse suivante : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/04/8/Catalogue_CI_2019-2020_1162048.pdf . Vous pouvez vous inscrire du 02 au 27 septembre sur l'espace numérique académique dédié : <http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>
Chacun pourra trouver sur l'espace pédagogique académique de nombreuses ressources destinées à faciliter son travail quotidien : http://pedagogie.ac-limoges.fr/hist_geo/. En outre un fil twitter spécifique à l'actualité de l'histoire géographie dans notre académie a été créé : https://twitter.com/hg_lemovice?lang=fr. Vous y trouverez de nombreuses informations relatives à notre actualité disciplinaire.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2019-2020.

ROOU David-Pierre
IA-IPR d'histoire-géographie
Doyen des IA-IPR